

# INFORMATIONS COMMUNALES

Afin d'offrir un meilleur service, le Conseil communal a soumis, lors de la dernière assemblée communale du 13 décembre 2021, la proposition d'externaliser la gestion des déchets encombrants à l'entreprise « Centre de tri Romont SA » (Pittet Frères) et de supprimer ses deux traditionnelles récoltes annuelles. Cette démarche a été acceptée par les citoyennes et citoyens de Grangettes, tout comme l'adaptation de la taxe annuelle de base pour les déchets qui a été réduite à Fr. 80.-/pers. Le Conseil communal tient à vous remercier pour la confiance témoignée.

## INFORMATIONS UTILES

**QUI :** POUR TOUS LES HABITANTS DE GRANGETTES

**QUOI :** ENCOMBRANTS (NON TRIÉS), BOIS, FERRAILLE

**QUAND :** DÈS À PRÉSENT

**OÙ:** CENTRE DE TRI À ROMONT

**ROUTE DE LA MAILLARDE 9—1680 ROMONT**

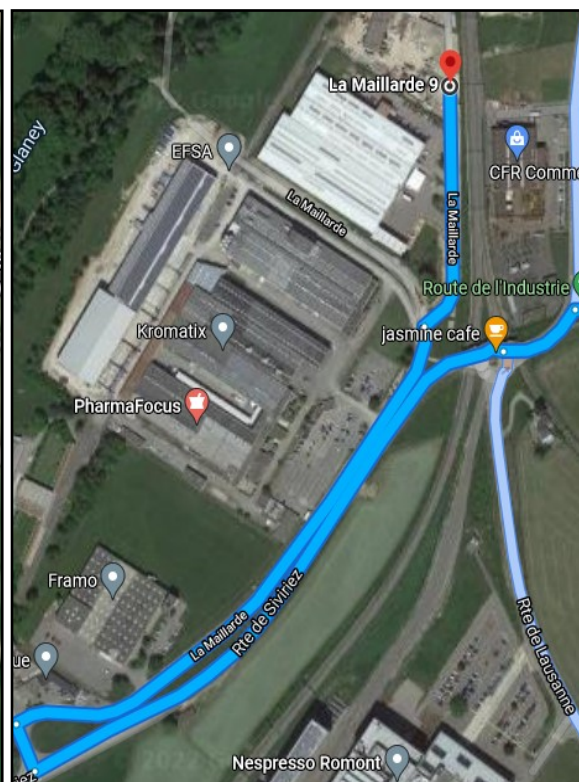
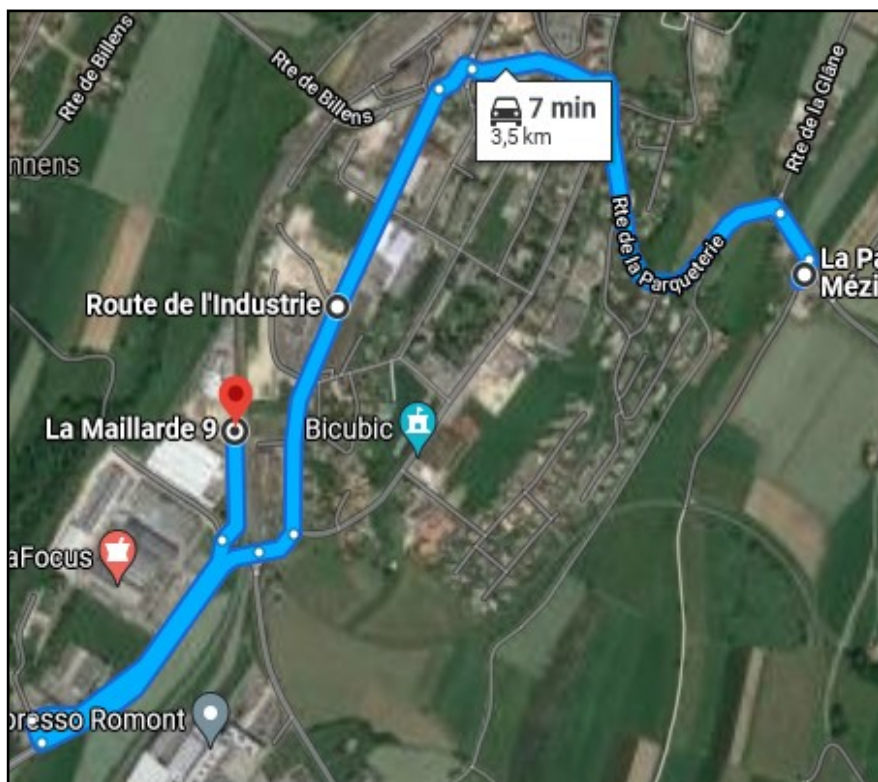


**!! Attention !! A ne pas confondre avec la déchetterie communale de Romont.**

**COMMENT :** PAR VOS SOINS

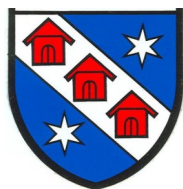
**PAIEMENT :** A LA CHARGE DU CITOYEN —> CASH - MASTERCARD - VISA

**(Montant en dessous de Fr. 20.- paiement cash )**



## JOURS ET HEURES D'OUVERTURES + PRIX AU VERSO





# INFORMATIONS COMMUNALES

## JOURS ET HEURES D'OUVERTURES :

Du 17 janvier 2022 au 31 mai 2022	du lundi au vendredi	8h00 à 11h15 / 13h15 à 16h45
Du 1er juin 2022 au 30 décembre 2022	du lundi au vendredi	9h30 à 11h45 / 13h15 à 18h30

## OUVERTURES DU SAMEDI :

26 mars 2022	8h00 à 11h45
25 juin 2022	8h00 à 11h45
24 septembre 2022	8h00 à 11h45
17 décembre 2022	8h00 à 11h45

## PRIX :

**Encombrants (non triés) : 0.55 CHF / kg**

**Bois : 0.14 CHF / kg**

**Ferraille : -0.08CHF / kg\***

\*selon cours du jour

## LE CENTRE DE TRI EST FERMÉ DURANT LES JOURS FÉRIÉS ET PONTS SUIVANTS :

Vendredi Saint :	VE 15.04.22	Fête Nationale :	LUN 01.08.22
Lundi de Pâques:	LUN 18.04.22	Assomption :	LUN 15.08.22
Ascension :	JEU 26.05 + VE 27.05.22	Toussaint :	LUN 31.10. + 01.11.22
Lundi de Pentecôte :	LUN 06.06.22	Immaculée Conception :	JEU 08.12 + VE 09.12.22
Fête Dieu :	JEU 16.06 + VE 17.06.22		

## RECYCLER LES PLASTIQUES MÉNAGERS !! NOUVEAUTÉ !!

Le Centre de Tri propose également de recycler les plastiques ménagers tels que gobelets, bouteilles (lait, boissons, huiles, vinaigre, lessives, shampoing), films fraîcheur, sacs de transports, briques alimentaires (Tetra Pak par ex. brique de lait, crème, thé glacé, soupe, jus de fruits, etc.), et collabore avec une entreprise suisse pour le recyclage.

Des rouleaux de sacs spéciaux ont été conçus uniquement pour cette récolte. Si vous le désirez, vous pouvez en acheter à la déchetterie communale ainsi qu'au magasin de la Laiterie de Grangettes. Le retour des sacs se fera au Centre de Tri à Romont, par vos propres moyens (**aucun sac ne sera pris en charge à la déchetterie communale**).

Il s'agit là d'une proposition du Conseil communal et non d'une obligation. A noter qu'il est plus avantageux pour le citoyen de collecter ses plastiques plutôt que de les mettre dans les sacs taxés officiels. Le Conseil communal vous encourage à tester cette démarche.



### PRIX DE VENTE DES ROULEAUX DE SACS (P/10 PCES) :

**60 LITRES → CHF 23.-**  
**110 LITRES → CHF 45.-**

### Qu'est-ce qui ne va pas dans le sac de collecte?



#### À déposer dans la collecte séparée:

- Bouteilles de boissons en PET
- Bouchons de liège
- CD et DVD
- Cartouches d'encre
- Capsules de café
- Polystyrène expansé (Styropor, Sagex)

#### À jeter avec les ordures ménagères:

- Emballages souillés par des marinades
- Emballages contenant des restes
- Vaisselle jetable
- Blisters de médicaments
- Brosses à dents
- Dosettes de café et sachets de thé
- Matériaux de calage pour les colis (copeaux)
- Objets en caoutchouc tels que: chambres à air de vélos, bateaux ou pataugeoires gonflables
- Photos et cassettes vidéo
- Jouets
- Tuyaux d'arrosage

